

# Livret d'accueil

Mise à jour 17/09/2024

## Bienvenue

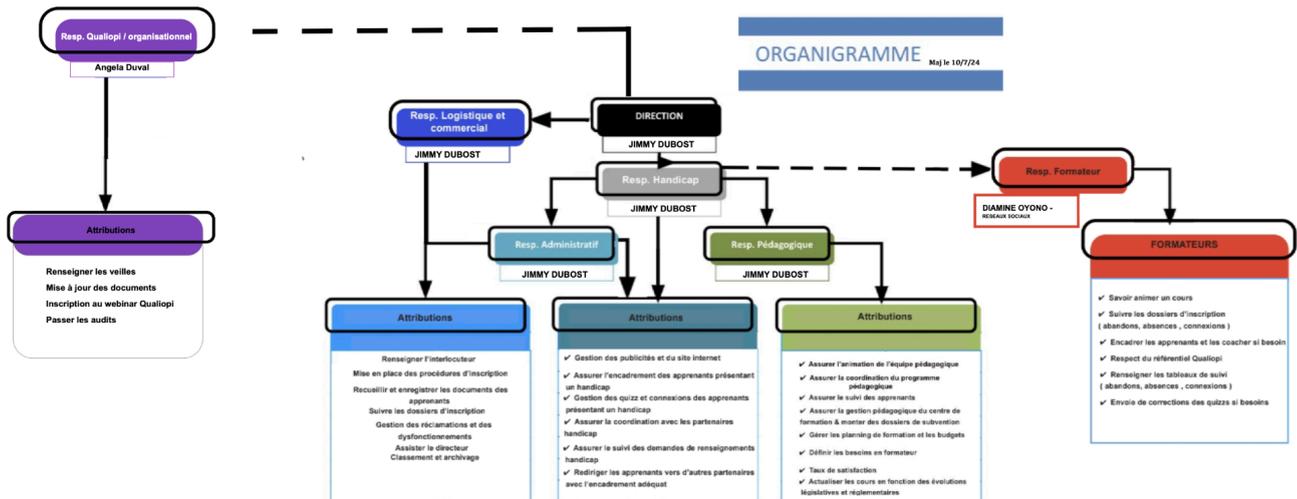
Vous avez choisi de vous inscrire à l'une de nos formations et nous espérons que celle-ci répondra à vos attentes.

Vous trouverez les principales informations de notre centre de formation et celles nécessaires au bon déroulement de votre formation.

Que ce soit pour une formation théorique ou pratique, vous découvrirez et apprendrez vos cours de A à Z soutenu par une équipe impliquée à votre réussite, ce qui est notre priorité.

Jamais seul(e) votre accompagnement est primordial pour nous.

Les avantages de la formation en distanciel sont nombreux : Soyez toujours libres



## Abandon et dysfonctionnement

En tant qu'apprenant, nous souhaitons vous sensibiliser sur votre implication personnelle pendant votre formation.

Celle-ci est primordiale pour une réussite et atteindre l'objectif recherché.

Notre équipe pédagogique et votre formateur sont à votre entière disposition pour discuter de toutes situations entraînant une difficulté avant, pendant et après votre formation.

Toute personne qu'elle soit une entreprise, un partenaire ou un apprenant remarquant un dysfonctionnement aura la possibilité de nous faire parvenir son signalement par mail, par téléphone ou par l'intermédiaire de son formateur ou de tout autre membre du centre de formation.

Il est tout aussi important que chacun des membres soit sensibilisé sur la procédure d'encadrement des personnes présentant un handicap nous vous joignons cette note d'information et procédure

## Procédures d'accueil handicap



Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée.

De plus, en fonction des demandes, nous nous rapprocherons des partenaires spécialisés via votre référent de parcours ou la Ressource Handicap Formation de l'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées).

Notre organisme vous propose un référent handicap dédié avec lequel vous aurez une relation privilégiée avant et pendant toute la durée de votre formation.

La Loi du 11 février 2005 portant sur l'inclusion, et pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a mis en avant les principes de non-discrimination et de droit la compensation du handicap.

La loi oblige les organismes de formation professionnelle à :

- Accueillir les personnes en situation de handicap en formation sans discrimination
- Garantir l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours.

Les organismes de formation professionnelle doivent veiller à :

- Développer l'accessibilité des formations
- Développer la capacité des équipes à organiser la compensation du handicap des personnes en formation
- S'assurer de la bonne accessibilité des locaux

Chaque organisme doit définir et mettre en œuvre les aménagements nécessaires, afin de créer des conditions favorables pour l'accueil et l'apprentissage des stagiaires en situation de handicap en formation.

Ces aménagements portent sur :

- L'adaptation et l'aménagement de l'environnement de la formation
- L'adaptation des rythmes et des temps de formation
- L'adaptation des modalités pédagogiques, contenus, supports, outils

## **Organisation**

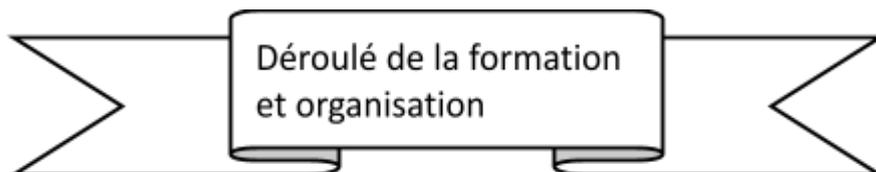
Prise de contact par le stagiaire ou l'employeur par mail, site internet ou par téléphone

- Entretien individuel (téléphonique) pour définir les modalités d'accueil et d'accompagnement du stagiaire
- Rédaction du projet d'accueil personnalisé
- Aménagement de la formation :
- Transmission des contenus pédagogique en amont de la formation

## **Accompagnement individuel selon l'handicap**

- Aménagements pédagogiques :
- Supports et contenus pédagogiques mis à disposition sur ordinateur
- Mise à disposition d'outils facilitant la communication (communication orale et écrite)
- Adaptation des mises en situation (supports visuels, mises en situation pratiques et concrètes)
- Envoi des supports pédagogiques en version numérique à l'issue de la formation

*Equipe pédagogique sensibilisée au Handicap*



## **AVANT LA FORMATION**

Tout d'abord le chargé de clientèle s'assure du bon déroulé du diagnostic des attentes/besoins/profil du futur participant.

Le chargé de clientèle s'assure de proposer au futur participant le parcours de formation adéquat

L'organisme de formation met tout en œuvre pour assurer le meilleur niveau de renseignement, suivi et accueil possible pour le stagiaire : envoi de tous les documents administratifs nécessaires (convention et programme de formation, CGU) et mise à disposition d'un référent pédagogique. Un test ainsi qu'une fiche de renseignement est rempli.

La date des cours prévus en fonction des disponibilités .

## **DURANT LA FORMATION**

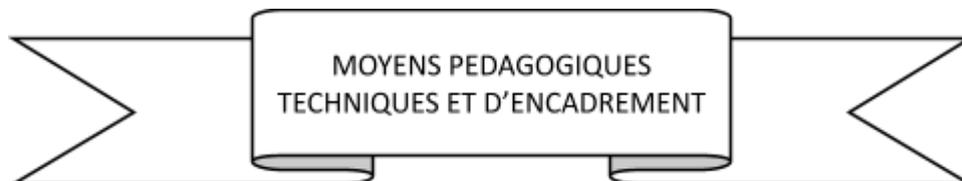
Notre équipe sait (grâce au test d'accompagnement) quel sera le stagiaire qui aura besoin d'encadrement/ d'accompagnement supplémentaire. Donc le suivi personnalisé commencera dès le début de la formation.

Le formateur délivre une formation en adéquation avec les attentes du stagiaire et adapte les modalités pédagogiques en fonction de l'avancé du participant. En cas d'abandon ou de non présentation à la formation, l'organisme entrera en contact avec le stagiaire pour en comprendre les raisons et trouver une solution adéquate.

Il est important de se trouver un environnement calme pour pouvoir suivre au mieux la formation et ne pas être dérangé.

## **APRÈS LA FORMATION**

Notre équipe vous fait remplir un questionnaire de satisfaction à chaud en fin de formation. Une relance est prévue par mail un mois après la date de réception supposée.



## **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

Apports théoriques et pratiques du formateur, évaluation continue ,exercices pratiques d'application, partages d'expériences, présentations d'exemples concrets, supports de formation, mises en situation.

## **MOYENS D'ENCADREMENT**

La formation est sous la responsabilité du responsable pédagogique de l'organisme de formation ; le déroulement est assuré par le formateur ou la formatrice désignée par l'organisme de formation, le tout est géré par un google sheet mis à disposition pour le centre de formation.

En cas de réclamation, difficulté ou aléa rencontré au cours de votre formation, nous vous encourageons à nous en informer. Une réclamation désigne toute insatisfaction que vous pourriez éprouver concernant l'organisation, le contenu ou les conditions de la formation. Une difficulté fait référence à un obstacle spécifique à la réalisation de la formation. Un aléa est un événement imprévu, indépendant de votre volonté, pouvant perturber le déroulement de votre formation, comme des problèmes techniques ou personnels.

Pour toute question ou besoin d'assistance, vous pouvez nous contacter directement au 01.76.90.41.21 ou nous laisser un message via notre formulaire de contact sur le site. Notre équipe est à votre disposition pour vous accompagner dans la résolution de toute situation.

## **MOYENS TECHNIQUES ET SÉCURITÉ**

Supports d'exercices fournis en formation, classes emploi du temps dédié. Formation encadrée par une assistance technique disponible directement sur la plateforme par l'onglet message. Vous serez alors mis en relation directe avec la formatrice ou avec le service technique de la plateforme dans les 2 heures suivants le message.

Vous pouvez joindre l'organisme sur le site internet ou au 09.76.98.21.76

## **MOYENS HUMAINS**

L'organigramme permet de connaître le rôle de chacun des intervenants et de communiquer tout en échangeant des documents en interne afin d'en avoir la traçabilité.



Soucieux de la qualité de nos prestations, nous évoluons dans une démarche d'amélioration continue. Par le biais de questionnaires en fin de formation, nous analysons vos retours et mettons tout en œuvre pour répondre à vos attentes.

Vos retours sont précieux pour nous